



RENÉGOCIATION DE L'ACCORD TEMPS DE TRAVAIL LE POINT DE VUE DE SUD-SOLIDAIRES BPCE

(Tract n° 2 sur 3)

15/02/2022

Pourquoi SUD-Solidaires refuse le projet d'accord sur le temps de travail proposé par la direction visant à « harmoniser » les accords de BPCE-IT et de Natixis SA ? C'est pourtant beau, l'harmonie !



- ◆ Parce que SUD n'a pas signé l'accord BPCE-IT actuel de 2017, déjà en raison d'une augmentation du temps de travail pour les ex-IT-CE (et aussi de la forclusion des heures créditées sur les compteurs en fin d'année, dont SUD a d'ailleurs obtenu l'abandon en 2020, après trois ans de Négociations Annuelles Obligatoires).
- ◆ Parce qu'une augmentation du temps de travail, alors que l'activité de l'entreprise est en hausse et que la direction ne remplace plus qu'un départ sur trois, va revenir à augmenter de façon importante la charge de travail des salarié-es qui restent.
- ◆ Parce que, lorsque BPCE-IT a intégré des salarié-es du Crédit Coopératif et de la Banque Palatine, ils ont simplement adopté notre accord temps de travail et, que l'on sache, celles et ceux de NSA arrivé-es en 2021 ne se plaindraient pas d'avoir quelques jours de RTT en plus.
- ◆ Parce qu'en l'absence de nouvel accord temps de travail signé au 31/12/2023 (date butoir de l'accord Homère), les ex-NSA adopteront l'accord actuel de BPCE-IT. Cette prétendue harmonisation n'est donc pas inéluctable et n'est qu'un prétexte à un nouveau recul social.
- ◆ Parce que la direction s'appuie sur des comparatifs du temps de travail avec d'autres entreprises du Groupe sans prendre en compte nos spécificités (astreintes, travail en HNO et les week-ends). De plus, chaque régression sociale dans une entreprise du Groupe peut servir ensuite à en justifier d'autres ailleurs.
- ◆ Parce qu'au niveau national SUD-Solidaires défend la réduction du temps de travail et le passage aux 32 heures sur 4 jours.

Pourquoi SUD-Solidaires défend la réduction du temps de travail ? Le travail n'est-il pas une libération, comme disait l'autre ?



- ◆ Parce que travailler moins permettrait de travailler (presque) tous et de diminuer le taux de chômage, que le patronat souhaite d'ailleurs conserver à un niveau élevé pour maintenir une pression sur les salarié-es et les demandeurs d'emplois.
- ◆ Parce que le chômage est en réalité une diminution globale du temps de travail, due notamment aux gains de productivité, mais avec une perte de salaire. Pour SUD, les gains de productivité doivent profiter aussi aux salarié-es, pas seulement aux cadres dirigeants ou aux actionnaires.
- ◆ Parce qu'un chômage élevé entraîne une baisse des cotisations aux Assedic, ce qui met en péril les mécanismes d'indemnisation des chômeurs (qu'attaquent régulièrement les politiques « libérales ») et nous entraîne dans un cycle de paupérisation.
- ◆ Parce qu'il existe maintenant une aspiration des salarié-es à une vie personnelle privée où le monde du travail relâcherait la pression croissante qu'il exerce actuellement de plus en plus : travailler moins pour vivre mieux.
- ◆ Parce que l'alternative individuelle à la réduction du temps de travail par le temps partiel a pour conséquences de baisser les salaires et de faire barrière à la promotion. Ce sont les femmes qui en font généralement les frais.
- ◆ Parce que cela va dans le sens de l'histoire depuis plus d'un siècle (voir notre tract précédent sur ce sujet). Après 20 ans d'immobilisme, il est temps d'y réfléchir à nouveau !